

L'Institut Michel Serres a 6 ans et pense sa refondation

<http://institutmichelserres.ens-lyon.fr>

L'Institut Michel Serres fut fondé en 2012 sur la problématique des ressources et des biens publics. Il a été conçu comme un creuset, dans lequel se rejoignent aussi bien la recherche scientifique que les initiatives portées par les organisations de la société civile ou les citoyens eux-mêmes, pour retisser des liens positifs, à l'échelle des territoires, entre la santé des milieux naturels, la santé humaine et la santé « sociale ». L'Institut a ainsi défendu, dans le cadre du « Programme Lascaux », la « démocratie alimentaire ». En 2015, l'Institut Michel Serres a ouvert un nouveau chantier, en facilitant les rapprochements entre les sciences de la nature, le juridique et le numérique, pour faire progresser les méthodologies d'évaluation et de suivi du « capital naturel », considéré comme désignant un système intégré de ressources (y compris humaines) et de biens communs écologiques, et développer des outils pour le prendre en compte dans les protocoles de décision publics et privés. A travers les nombreuses actions conduites depuis sa création, l'Institut a développé un important réseau de soutien, en France comme à l'international, tant dans le domaine scientifique qu'auprès des institutions publiques et des collectivités. Cette légitimité et cette reconnaissance constituent des atouts pour le succès des nouvelles expérimentations, recherches et enquêtes que l'Institut souhaite désormais pouvoir se donner les moyens de conduire avec la « Fondation Michel Serres pour le Contrat naturel ».

La Fondation Michel Serres pour le Contrat Naturel

La Fondation est un incubateur social, politique, économique, technique, écologique et culturel. Elle est un hôtel à projets pour accompagner « en douceur » la transformation « écologique et solidaire » des territoires. Ses actions se déploient en accord avec les principes de la philosophie du Contrat naturel de Michel Serres. Afin de faire passer « le contrat savant (...) dans l'histoire », elle propose une réorganisation des relations entre la recherche scientifique, la formation et la société reposant sur des pratiques engagées et situées de collaboration, de co-construction et de dialogue. Pour faire passer « le contrat social (...) dans le monde », elle se donne pour mission d'inspirer, de reconnaître, d'accompagner et de relier, en les conjuguant en une pluralité de chemins transformateurs, le foisonnement des expérimentations sociales et écologiques qui trouvent place sur tous les continents. Elle nouera ainsi dans un « nouveau » contrat naturel les pouvoirs que donnent le numérique, le politique et le juridique des peuples d'aujourd'hui avec les savoirs de ceux d'hier.

Cette Fondation d'intérêt général aura pour tâche :

- de mettre la puissance utopique de l'imagination et la diversité des sources de connaissance, au cœur des relations entre les sciences, les humanités, les arts, la politique et la vie quotidienne pour soutenir et équiper les initiatives locales et citoyennes ;
- de développer une approche inclusive et indissociée de la santé commune, en retissant les relations entre la santé des êtres humains, des sociétés et des écosystèmes pour fonder la paix sociale sur l'inséparabilité du bien-vivre des gens et du soin des ressources dont ils dépendent ;
- de soutenir l'émergence d'une gouvernance démocratique, solidaire et éthique à l'échelle des territoires de vie, en définissant notamment des conditions juridiques et politiques pour une

meilleure prise en compte de la santé commune grâce au partage des données et aux outils d'intermédiation algorithmique.

La Fondation se donne les objectifs suivants :

- (1) Mettre en place, localement, avec les acteurs des territoires, de nouvelles infrastructures de recherche en situation et en réseau, ouvertes sur les diversités sociales et culturelles, et permettant d'allier, dans la considération du long terme et dans une rigoureuse interdisciplinarité, les sciences « naturelles et sociales » de la complexité, les humanités, la philosophie, l'anthropologie, les arts, le droit et les études politiques, pour accompagner des processus de transformation socio-écologiques souhaitables et durables.
- (2) Créer un observatoire pour promouvoir une approche inclusive et indissociée de la santé commune des gens et de leurs milieux, et pour valoriser la diversité et la liberté d'expérimenter dans les démarches de transition « écologique et solidaire », en particulier en matière d'agriculture et d'alimentation.
- (3) Imaginer un droit précurseur des évolutions sociétales que précipitent à la fois la révolution numérique dans ses prolongements algorithmiques et les dérèglements globaux de biosphère et du climat, pour préserver les besoins vitaux des populations et les capacités de régénération des écosystèmes.
- (4) Développer de nouveaux « curriculum » pour l'éducation et la formation, ouverts à la diversité des sources de connaissance, fondés sur une relation pacifiée avec la nature, et innovants dans l'accompagnement des démarches territoriales de transition ou d'adaptation à diverses échelles

Présentation du projet en lien avec la philosophie du Contrat naturel de Michel Serres

L'amplification, exponentielle depuis les années 1950, des interactions entre les activités humaines et les processus naturels engendre des boucles de rétroaction aux conséquences imprévisibles sur tous les écosystèmes de la Terre, sur tous les organismes qui les habitent et sur toutes les sociétés qui en dépendent. Ces manifestations de l'Anthropocène, qui occupent des controverses planétaires mélangeant toutes les disciplines scientifiques, transgressent la séparation instituée par la modernité entre la nature et la culture, le savoir et le pouvoir, le donné et le fabriqué, le corps et l'esprit. Leur réalité débordante exprime la commune appartenance de tout ce qui vit et travaille au « *même monde global que tous les autres* ». La reconnaissance de ce « *contrat naturel* » appelle une forme d'« *hominescence* ». Pour parcourir les liens cosmiques qui le constituent et fonder la cohabitation humaine sur ce processus de paix avec le

monde, une nouvelle forme d'éducation est requise. Elle devra faire entrer « *le contrat social (...) dans le monde* » et « *le contrat savant (...) dans l'histoire* ». Cette éducation sera « *longue et inouïe* ». Il nous faudra apprendre de nouvelles façons d'apprendre, pour retrouver le Nord, en particulier par le Sud...

La métamorphose a commencé. Elle existe déjà sur tous les continents dans une multitude d'initiatives créatives locales qui s'efforcent de traiter les problèmes vitaux qui menacent d'effondrement les sociétés hyper-urbaines. Cette métamorphose se manifeste par une réorientation pratique des schèmes intégrateurs des modalités d'identification et de relation au vivant qui structurent l'expérience individuelle et collective.

Pour inspirer, reconnaître, accompagner et relier, en les conjuguant en une pluralité de chemins transformateurs, ces propositions régénératrices, en résonance avec la philosophie du *Contrat naturel* de Michel Serres, nous nous engageons à œuvrer selon les trois grands principes suivants :

1. ***Inventer la Tierce éducation : Inscrire la recherche de la réciprocité dans les rapports avec tous les vivants, la puissance utopique de l'imagination et la diversité des sources de connaissance au cœur des relations entre les sciences, les humanités, les arts, la politique et la vie quotidienne pour accompagner l'émergence de nouveaux territoires reliés par la reconnaissance partagée d'une commune appartenance au même monde global*** Nous prendrons appui sur des lieux, ancrés territorialement, où s'inventent, s'expérimentent et se pratiquent collectivement, des styles de vie et des régimes de relation avec la nature, différents de celui qui nous mène à l'insoutenable. Nous faisons le pari stratégique que ces « écotopies » contribuent à l'élaboration d'une approche diplomatique qui négocie le « contrat naturel » en situation et qui l'adapte à la diversité des contextes.

La Fondation jette ainsi les bases d'un nouveau type de laboratoire dont l'infrastructure, à l'interface de la recherche et de la transformation des territoires, permet à la fois l'étude et la mise en réseau des démarches « écotopiques » engagées en France, en Europe et à l'international, avec les propositions issues des communautés autochtones confrontées aux manifestations de l'Anthropocène. Elle s'efforcera de créer des conditions favorables à l'émergence de nouveaux modèles éducatifs fondés sur une relation pacifiée avec la nature, pour apprendre à utiliser les ressources naturelles plutôt que les exploiter, à les mettre au service des besoins collectifs plutôt que des désirs individuels, à les renouveler plutôt que de les consommer, et finalement à nouer dans un nouveau contrat naturel les pouvoirs que donnent le numérique, le politique et le juridique des peuples d'aujourd'hui avec les savoirs de ceux d'hier.

2. ***Prendre soin : Développer une approche inclusive et indissociée de la santé commune, en retissant les relations entre la santé des hommes, des sociétés et des écosystèmes pour***

fonder la paix sociale sur l'inséparabilité du bien-vivre des gens et du soin des ressources dont ils dépendent.

« *Nous dépendons de ce qui dépend de nous* ». Cette façon d'aborder le bien commun tisse une nouvelle alliance en reliant ce que l'acte inaugurateur de la modernité a séparé pour fonder le bien-être humain et la paix sociale sur le sacrifice de la nature. Nous savons désormais que cette voie est sans issue, et c'est pourquoi nous devons fonder la paix sociale et le bien-être humain sur la restauration et l'entretien des milieux qui en sont la condition.

La santé est pacification, l'expression d'une symbiose : le soin renoue les liens, fait passer de la « *bataille universelle à la sollicitude rare* » (Darwin, Bonaparte et le Samaritain, p. 107). Le Samaritain, celui qui porte assistance et qui soigne, est la figure emblématique de la relation à l'autre : « *La valeur de quelqu'un, c'est-à-dire sa santé, se mesure au nombre et à la qualité de ses valences. Par ces pseudopodes en bouquet, aux extrémités desquels la sensibilité délicate se place, il capte, reçoit et accueille autrui, parfois équipé ainsi. Par ces canaux émanés, il lui arrive de se faire autrui, de devenir son prochain ou sa prochaine. Il la caresse, il lui propose de la pénétrer, elle refuse ou accepte. Je pense, donc je me jette dans un autre* ». (Biogée, p. 40)

La modernité a cru pouvoir, par démesure, renoncer à penser dans un « *même monde global* » les relations infinies entre la santé humaine et la santé de la Terre. Une approche inclusive de la santé commune affirme au contraire qu'il existe une communauté de destin entre l'épanouissement de la santé personnelle, la libre évolution de la nature sauvage et la capacité des sociétés à préserver de bonnes conditions de vie pour les générations futures.

Cette position permet d'interroger la pertinence et la cohérence des indicateurs de développement durable existants dans une perspective inédite, qui se démarque de la logique d'objectif et d'évaluation, d'optimisation et de rationalisation de l'action publique et économique pour se tourner vers l'invention contextualisée d'un art du bien vivre (le « *Buen vivir* » ou le « *Sumak Kawsay* » des peuples indigènes d'Amérique latine), d'une part, les pratiques et usages individuels et collectifs favorisant le soin et le ménagement du territoire, d'autre part, et les formes de vies communautaire, sociale, économique et politique qui en réalisent la conjonction durable. On pourra jeter les bases d'un Observatoire à partir d'indicateurs repensés pour inscrire cette approche de la santé commune dans une démarche préventive en accord avec la définition donnée par l'OMS dans sa Constitution signée par 61 pays et entrée en vigueur le 7 Avril 1948, et en reconnaissance du droit humain à un environnement « sain et sécurisant » (« Toute personne a droit à un environnement sain et sécurisant. Ce droit et autres droits humains (civiques, culturels, économiques, politiques, sociaux) sont universels, interdépendants et indivisibles » - Conseil économique et social des Nations-Unies, 1994).

3. *Habiter l'âge doux* : Soutenir la reconnaissance juridique et politique des territoires de vie, par une meilleure prise en compte de la santé commune grâce au partage des données et aux

outils d'intermédiation numérique : **mettre la coévolution des comportements humains et des algorithmes au service d'une économie symbiotique et pacifiée, solidaire de l'épanouissement des individus et des biens communs à tous les vivants (l'eau, les sols, l'air, le climat...).**

« Nécessité pour les humains de faire la paix entre eux pour sauver le monde, et de faire la paix avec le monde pour sauver la possibilité de la cohabitation humaine ». L'habitation douce du monde, soucieuse des communs, a besoin de l'abri des codes (informatique, juridique et politique). Elle pourrait bénéficier, par le partage des données, de l'émergence de plates-formes d'intermédiation territorialisées pour créer un environnement numérique ouvert et favorable à l'invention de services solidaires du bien-être et de la préservation durable des ressources naturelles. Mais cela se négocie politiquement, se construit juridiquement et suppose de reconnaître, dans un souci de justice sociale et de responsabilité écologique, toute leur place à des territoires sur lesquels se forment des socio-écosystèmes à dimensions plurielles.

Il devrait y avoir un droit communautaire au territoire de vie à côté ou au-dessus des droits sur la terre que les humains s'attribuent. Il est temps en effet de dépasser le caractère abrupt et radical d'une propriété égocentrée de la terre et de ses richesses (à l'image des travaux déjà produits, entre autres, par la Cour interaméricaine des droits de l'homme ou la Cour suprême de la Colombie), pour retrouver le chemin contractuel de multiples valeurs partagées de nos territoires qui sont tout à la fois le support de propriétés économiques, des bassins de vie, des paysages et des environnements communs, de ressources naturelles nécessaires à la vie sociale et spirituelle. C'est l'âge doux que nous devons apprendre à habiter ensemble.